

AFFAIRE N° 19

AMENAGEMENT D'ENCOCHES DE BUS

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES  
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage de poursuivre son programme d'aménagement d'encoches de bus (au nombre de vingt).

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver cette opération ;
- de m'autoriser :
- \* à lancer un appel d'offres pour la réalisation des travaux, sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires au B.P. 1990 ;
- \* à passer un marché avec l'entreprise qui sera retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ; à prendre toutes mesures utiles (notamment, la possibilité d'engager les travaux au-delà de la masse initiale inscrite au marché, jusqu'à concurrence des crédits qui auront été prévus au B.P. 1990 pour cette opération) ;
- \* en cas de résultats infructueux, à traiter par marché négocié.

Jules RAUX donne lecture de l'avis des Commissions.

Commissions TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES, et FINANCES

Avis favorable.

---

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que l'avis des Commissions,  
sont adoptés à l'UNANIMITE.

---

Fait à Saint-Denis,  
Le 23 DEC. 1989

Le Secrétaire Général Adjoint  
François NEYRA

